

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 534-2019

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, de ce qui suit :

QUE le règlement portant le n° 534-209 a été adopté par le Conseil municipal à la séance extraordinaire du 3 avril 2019, ce règlement modifie le règlement P.I.I.A. n° 445-2010;

QUE ledit règlement n° 518-2017 est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que ledit règlement n° 534-2019 a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 10 avril 2019.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 12^e jour d'avril 2019.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier